

C 13/2024

Vevey, le 24 juin 2024

Période de rénovation de La Cheneau : location de chalets de remplacement aux Mosses

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

A la suite des décisions du Conseil Communal de Vevey du 14 mars 2024 relatives au préavis N°04/2024¹ accordant à la Municipalité un crédit supplémentaire au budget 2024 et acceptant de porter aux budgets 2025 et 2026, les montants nécessaires à la location d'un chalet à la montagne, le Service de la famille, de l'éducation et du sport (FAM) a trouvé aux Mosses des locaux de remplacement en deçà de l'enveloppe allouée.

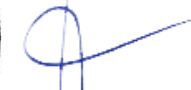
Les chalets Les Fontaines et La Sapinière, mis en location par « Les Chalets des Mosses S.A. », pourront ainsi accueillir, en alternance, en fonction de la disponibilité de l'un ou l'autre de ces chalets, les camps scolaires et d'été, du 1^{er} octobre 2024 au 31 mars 2026.

La Ville de Vevey pourra ainsi continuer à offrir, au cœur des Alpes vaudoises, des camps scolaires, ainsi que des camps d'été aux enfants de la Commune. Cette localisation est aussi idéale pour permettre la tenue des camps de ski en hiver, ainsi que la découverte de la richesse du patrimoine naturel et culturel des Ormonts, tout au long de l'année.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 24 juin 2024

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire


Yvan Luccarini


Grégoire Halter



Membre de la Municipalité délégué·e : Mme Laurie Willommet

¹ « Demande de crédit d'ouvrage de CHF 7'605'000.- pour la transformation du bâtiment « La Cheneau » à Château-d'Oex »